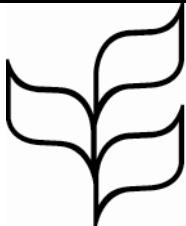




CBD



Convention sur la diversité biologique

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/COP/10/26
12 Octobre 2010

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Dixième réunion
Nagoya (Japon), 18-29 octobre 2010

RÉSUMÉ DU PRÉSIDENT DE LA RÉUNION DE HAUT NIVEAU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES, TENUE LE 22 SEPTEMBRE 2010, COMME CONTRIBUTION A L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Note du Secrétaire exécutif

Introduction

1. L'Assemblée Générale des Nations Unies a convoqué une réunion de haut niveau sur la diversité biologique, le 22 septembre 2010, comme contribution à l'Année internationale de la diversité biologique. Cette note propose un bref rapport de l'événement. Le résumé du président est annexé en fin de document. Un rapport plus détaillé est présenté dans le document UNEP/CBD/COP/10/INF/35.*

Contexte

2. La réunion de haut niveau s'est tenue en réponse à une demande de la Conférence des Parties.† L'Assemblée Générale a encouragé tous les Etats membres à se faire représenter au plus haut niveau possible, notamment les chefs d'Etat ou de gouvernements, et a décidé que la réunion serait structurée autour d'une séance d'ouverture en plénière suivie de tables rondes et aborderait les trois objectifs de la Convention sur la diversité biologique de manière équilibrée.‡ Elle a également décidé que la réunion serait présidée par le Président de l'Assemblée Générale et l'a prié de préparer un résumé des discussions pour une présentation en fin de session plénière et pour être transmis, sous son autorité, à la dixième réunion de la Conférence des Parties. Le 9 septembre 2010, l'Assemblée Générale a décidé que le thème des panels serait « la voie à suivre pour atteindre les trois objectifs de la Convention sur la diversité biologique et les objectifs et cibles convenus au niveau international ».§

Séance plénière d'ouverture

3. La séance d'ouverture en plénière a été présidée par M. JOSEPH DEISS, futur président de l'Assemblée Générale. Il a noté qu'à travers le monde, la diversité biologique avait décliné sous l'effet de l'action humaine ajoutant que les changements climatiques avaient également contribué au problème. Ces

* De plus amples informations sont disponibles sur le site <http://www.cbd.int/sp/sp2010p/unga.shtml>

† Décision IX/33.

‡ Résolutions 63/219 du 25 février 2009, 64/203 du 14 décembre 2009 et 64/555 du 15 avril 2010.

§ A/64/L.70

effets combinés ont entravé les efforts pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Il a attiré l'attention sur la dixième réunion de la Conférence des Parties de la Convention sur la diversité biologique et exprimé l'espoir que cette journée de discussions fournirait une contribution utile aux négociations de la Conférence des Parties, afin d'assurer que le nouveau Plan stratégique devant être adopté serait ambitieux et réalisable.

4. Dans son allocution à la réunion de haut niveau, M. BAN KI-MOON, le Secrétaire général des Nations Unies a appelé les ministres de l'environnement, des finances et de l'aménagement, de la production économique et du transport, de la santé et de l'action sociale à exercer leurs responsabilités pour donner vie au nouveau Plan stratégique devant être adopté à la dixième Conférence des Parties. "Nous devons arrêter d'envisager la protection de l'environnement comme un coût", a-t-il dit. "C'est un investissement qui va de pair avec d'autres investissements que vous, chefs d'Etat et de gouvernements, devez prendre pour consolider la croissance et le bien-être dans vos pays". Il a exhorté tous les dirigeants présents à s'engager à réduire les pertes de diversité biologique. « Ce sera votre héritage », a-t-il dit, « votre cadeau aux générations à venir. »

5. M. ABDULLAH M. ALSAIDI (Yémen), s'exprimant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, a indiqué que la richesse de la diversité biologique était essentielle aux pays en développement et il a souligné que ces pays n'atteindraient pas les Objectifs du Millénaire pour le développement sans se préoccuper des menaces internationales qui pèsent sur la diversité biologique en particulier le détournement des ressources génétiques et la « biopiraterie ». A cette fin, l'adoption du protocole sur l'accès et le partage des avantages, lors de la réunion de Nagoya, revêt une importance stratégique. Il a indiqué que le Groupe s'était engagé à finaliser le projet de Plan d'action pluriannuel de coopération Sud-Sud sur la diversité biologique pour le développement et a salué le Premier forum de coopération Sud-Sud sur la diversité biologique pour le développement devant avoir lieu le 17 octobre à Nagoya. « Plus que jamais, la mise en place d'une alliance mondiale pour protéger la vie sur terre est nécessaire, » a-t-il dit. « Cet événement unique nous offre une chance en tant que dirigeants du monde d'exercer nos responsabilités et de donner l'exemple en faveur de la vie sur terre. »

6. IZABELLA TEIXEIRA, ministre de l'environnement du Brésil, rappelant que son pays a été l'hôte de la huitième Conférence des Parties en 2006, a souligné que le succès durable des efforts de conservation dépendrait des décisions qui seraient prises pendant la dixième réunion à venir. Dans ce sens, elle a souligné que le protocole sur l'accès et le partage des avantages, le plan post-2010 et la nouvelle stratégie pour la mobilisation des ressources sont les trois éléments à examiner et à négocier de toute urgence. Des ressources et des technologies prévisibles, plus importantes et suffisantes sont nécessaires pour soutenir les efforts nationaux afin de remplir les objectifs sur la diversité biologique et pour en assurer l'appropriation par les pays. Elle a insisté sur le besoin de « sauver l'esprit de la Conférence de Rio-92 », qui a conduit à l'adoption de la Convention. « J'en appelle à tous pour renouveler le même sentiment d'engagement, de volonté politique, et de responsabilité éthique et morale pour le bien-être des générations actuelles et à venir. Nous avons besoin d'un accord à Nagoya. »

7. M. NORBERT RÖTTGEN, ministre fédéral de l'environnement, de la conservation de la nature et de la sécurité nucléaire d'Allemagne, a insisté sur le fait que conserver la diversité biologique n'était pas un luxe mais une assurance nécessaire, un investissement dans l'avenir et la vie. Il a indiqué qu'un signal devait être envoyé sur la nécessité d'un pacte mondial sur la diversité biologique, entre autres en reconnaissant la valeur de la diversité biologique pour le bien-être des êtres humains et pour l'économie mondiale, en réduisant l'empreinte écologique et en restructurant la production, le commerce et la consommation. Les bases financières pour lutter contre ces défis et d'autres enjeux aux niveaux nationaux et internationaux doivent être renforcées de manière significative, a-t-il ajouté.

8. M. SEIJI MAEHARA, ministre des affaires étrangères du Japon, a noté que le Japon organisera la dixième réunion de la Conférence des Parties, en octobre, en cherchant à établir un ensemble d'objectifs mondiaux jusqu'en 2020 et 2050 et à atteindre un accord sur un nouveau régime couvrant l'accès et le partage des avantages relatifs aux ressources génétiques de même que des règles internationales sur les organismes modifiés. Il a indiqué que son pays avait proposé d'adopter une résolution de Décennie des Nations Unies sur la diversité biologique pendant la présente session pour

appeler à une action concertée pendant les dix prochaines années dans l'ensemble du système des Nations Unies. Le Japon proposera également « l'Initiative Satoyama » à Nagoya, afin de favoriser l'échange international d'expériences et de pratiques développées dans différentes régions du monde. Le Japon a également l'intention de proposer des mesures d'assistance pour soutenir les pays en développement dans la formulation et la mise en œuvre de stratégies nationales. « Le Japon a longtemps valorisé la vie en harmonie avec la nature par l'utilisation ingénueuse de ses nombreux cadeaux dans notre vie et nos activités quotidiennes, » a-t-il dit. « La terre et l'humanité sont en crise du fait de la perte de la diversité biologique, nous devons rapidement nous attaquer à sa cause profonde en adoptant des modes de vie et des comportements plus harmonieux avec la nature. »

9. M. JOSÉ MANUEL DURÃO BARROSO, Président de la Commission européenne, s'exprimant au nom de l'Union européenne, a prévenu que le monde se tenait à un croisement. « Le nouveau Plan stratégique doit être suffisamment ambitieux pour contraindre toutes les Parties de la Convention à éléver leur jeu pour lutter contre les principales causes de la perte de la diversité biologique et pour empêcher d'atteindre les points de non-retour écologiques, » a-t-il dit. Il a également souligné l'importance de conclure les négociations à propos du protocole sur l'accès et le partage des avantages et de se mettre d'accord sur la meilleure façon de renforcer les capacités et de mobiliser les ressources scientifiques, technologiques, humaines et financières pour permettre à toutes les Parties de mettre en œuvre leur engagement dans le cadre de la Convention. Dans le cadre de son propre objectif de 2020 sur la diversité biologique, l'Union européenne s'était engagée à fournir un milliard de dollars par an entre 2002 et 2008, en plus de contributions substantielles pour réapprovisionner le Fonds pour l'environnement mondial.

Tables rondes

10. Les chefs d'Etat et de gouvernements, les ministres et les autres officiels de hauts rangs de 61 pays membres ont pris part aux tables rondes. La première était coprésidée par Danilo Türk, président de Slovénie et Emomali Rahmon, président du Tadjikistan. La deuxième table ronde était coprésidée par Maria Fernanda Espinosa, ministre du patrimoine d'Equateur et Erik Solheim, ministre de l'environnement et du développement international de Norvège. Le Premier ministre du Bangladesh ainsi que celui de Samoa comptaient parmi les intervenants. La liste complète des intervenants est disponible dans le document UNEP/CBD/COP/10/INF/35.

Remarques de clôture

11. Le Président de l'Assemblée Générale DEISS (Suisse) a résumé les discussions du jour et indiqué que le résumé serait transmis à la dixième conférence des Parties à Nagoya le mois prochain. Le résumé du Président est joint au document.

*Annexe***RÉUNION DE HAUT NIVEAU DE L'ASSEMBLÉE DES NATIONS UNIES SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE****22 septembre 2010, New York****RÉSUMÉ DU PRÉSIDENT**

Aujourd’hui, désireux de contribuer à l’Année internationale de la diversité biologique, les dirigeants du monde se sont réunis pour la première fois à cette réunion de haut niveau de l’Assemblée Générale sur la diversité biologique et ils ont réaffirmé leur volonté politique d’inverser l’appauvrissement inquiétant la diversité biologique qui apparaît partout sur notre planète.

Je suis très heureux de vous présenter un résumé des discussions significatives de cette journée, que je vais transmettre à la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (COP-10) qui doit se tenir le mois prochain à Nagoya, Japon.

Tout d’abord, les Etats membres et les autres participants ont souligné l’importance de la diversité biologique et d’écosystèmes en bonne santé pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier dans l’éradiation de la pauvreté. Ils ont attiré l’attention sur le fait que la perte continue de diversité biologique peut avoir des impacts particulièrement indésirables sur les populations pauvres et sur celles qui dépendent des ressources naturelles comme la pêche et l’agriculture.

Afin de protéger la diversité biologique et ses nombreux services comme fournir de l’eau propre, la médecine et jouer un rôle de tampon contre les désastres naturels, les Etats membres et les autres participants ont noté qu’il était important de bien remplir les trois objectifs de la Convention sur la diversité biologique.

À cette fin, ils ont accordé une importance particulière à garantir des résultats positifs lors de COP-10. Cette réunion abordera trois questions en relation les unes avec les autres : l’accès et le partage des avantages des ressources génétiques ; le plan stratégique post-2010 sur la diversité biologique ; et le soutien international pour la mise en œuvre des stratégies sur la diversité biologique dans les pays en développement. Ils ont reconnu que les progrès concernant l’une de ces questions dépendraient de l’avancée des deux autres.

Tout en notant les progrès réalisés à ce jour pour la négociation d’un projet de protocole sur l’accès et le partage des avantages des ressources génétiques, les Etats membres et les autres participants ont partagé leurs inquiétudes à propos de certaines questions qui restent en suspens. Ils ont appelé à un plus fort élan politique et à une grande flexibilité de la part de toutes les Parties pendant les négociations afin d’assurer l’adoption d’un protocole efficace pendant la réunion de Nagoya.

La COP-10 offre une opportunité d’adopter un plan stratégique post-2010 assorti d’objectifs sur la diversité biologique pour 2020 ambitieux, mesurables et avec des limites de temps. Ce plan fournirait un cadre commun pour agir sur la diversité biologique aux niveaux internationaux, régionaux et nationaux et à travers différentes questions comme les aires protégées terrestres et marines ou la lutte contre l’acidification des océans. Afin que le plan stratégique aboutisse à des résultats concrets, il doit être intégré à des stratégies et des objectifs nationaux sur la diversité biologique. Une décennie internationale sur la diversité biologique de même qu’un Plan d’action pluriannuel de coopération Sud-Sud sur la diversité biologique pour le développement pourraient soutenir la mise en œuvre du nouveau plan stratégique.

De plus, notant le lien entre connaissances scientifiques et politiques efficaces, les Etats membres et les autres participants ont souligné l'importance de la mise en place d'une Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) et ont salué les progrès réalisés lors de la réunion intergouvernementale et multipartite organisée par le PNUE qui a eu lieu en juin 2010 à Busan (République de Corée).

La réelle valeur économique de la diversité biologique et des services des écosystèmes qu'elle sous-tend est maintenant pleinement identifiée. Les Etats membres et les autres participants ont estimé important que ce type d'enquête se poursuive en tant que question prioritaire. Ils ont appelé au renforcement du lien entre diversité biologique et économie en intégrant les vraies valeurs de la diversité biologique à la théorie économique, à la planification financière et aux investissements dans tous les secteurs, de même que dans les processus politiques et de planification à tous les niveaux. L'économie verte, l'Economie des écosystèmes et de la diversité biologique (TEEB) et les paiements des services des écosystèmes ont été mentionnés comme des concepts et des initiatives importants.

Les Etats membres et les autres participants ont également reconnu que la diversité biologique et des écosystèmes en bonne santé étaient un élément important de la solution des enjeux des changements climatiques. Ils ont noté qu'il y avait des avantages substantiels à retirer de la mise en œuvre cohérente des trois conventions de Rio ainsi que d'autres conventions relatives à la diversité biologique. Par exemple, les initiatives pour réduire les émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+) pouvaient fournir des avantages tant pour la diversité biologique que pour les moyens de subsistances locaux. Les réunions à venir de Nagoya et de Cancun plus tard cette année, ainsi que la Conférence Rio+20 en 2012 offrent des possibilités opportunes pour s'assurer que les mesures prises dans le cadre des Conventions se soutiennent mutuellement.

Reconnaissant que de nombreux pays manquent de ressources et de capacités pour effectivement mettre en œuvre leurs stratégies et engagements sur la diversité biologique, les Etats membres et les participants ont appelé à une action énergique pour s'assurer que ces pays aient accès aux ressources financières et au transfert de technologie. Ils ont également appelé au renforcement des capacités et à la coopération scientifique et technique.

De plus, les Etats membres et les autres participants ont souligné le besoin de mobiliser la société civile et le secteur privé. Les communautés autochtones et locales, les femmes et les jeunes doivent être totalement impliqués dans la mise en œuvre du nouveau plan stratégique sur la diversité biologique.

Enfin, notant l'Appel à l'action de Genève délivré par les présidences passées et futures de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, les Etats membres et les participants ont noté que si les taux actuels de perte de la diversité biologique ne sont pas inversés, les conséquences pour les sociétés humaines seraient radicales.

Ils ont reconnu la nécessité d'une action coordonnée urgente à travers tous les secteurs du gouvernement et de la société pour répondre aux causes sous-jacentes de la perte de diversité biologique. Il y a besoin de réformer nos moyens de production, de consommation et de croissance économique pour assurer que nous vivons dans le cadre de nos limites écologiques. Ensemble, nous pouvons trouver des moyens de protéger notre planète terre et de vivre en harmonie avec la nature.